CONDITIONS GENERALES DE LOCATION, EMPLACEMENT ET HEBERGEMENT DE LOISIRS 2020 **KOAWA VACANCES**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site ou autres moyens. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement et téléchargeables sur le site internet.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours (Hors Boxs, TO) est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

<u>Pour les réservations emplacement camping</u>: Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'après accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

<u>Pour les réservations locations</u>: Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'après accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 12 heures après la date d'arrivée et l'heure maximale d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et les sommes versées resteront acquises au camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée 30 jours avant la date d'arrivée sera annulée, après 2 relances.

- Pour toute annulation ou modification, faite moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le camping gardera l'intégralité des sommes versées pour dédommagement.
- Pour toute annulation faite au minimum 31 jours avant la date d'arrivée, la totalité de **l'acompte** restera au camping (y compris Boxs).

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.221-28 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

✓ En location : les arrivées s'effectuent à partir de 15 h, les départs s'effectuent avant 11 h.

✓ En camping, les arrivées s'effectuent à partir de 14 h, les départs s'effectuent avant 12 h, n'importe quel jour de la semaine

3.2 Caution

Une caution de 250 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la réception, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution sera rendue soit par virement ou carte bancaire.

3.3 Départ

Tout retour de clé après 11H ou libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue, et ne peut se faire qu'après accord, suivant les disponibilités.

3.4 Animaux

Les animaux sont admis à l'intérieur des locations (1 maximum) mais ne doivent pas monter sur les lits ou sur les canapés. Un supplément de 15 € pourra être demandée pour le ménage. Ils doivent être tenus en laisse, ne pas aboyer, ne pas se montrer agressifs, et ne jamais être laissés seuls dans la location.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et pour tout litige relatif à leur application le consommateur peut saisir la juridiction compétente. Un registre des réclamations est disponible à l'accueil.

Conformément aux dispositions du Code de la Consommation concernant le processus de médiation des litiges de la consommation, le client à le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par SCA Plein Air Est. Le médiateur est MEDICYS Centre de Médiation et règlement amiable des huissiers de justice, 73 bvd de Clichy, 75009 PARIS